

## CHAPITRE IV

### Premières Années

Quelques mois après la naissance de Marie, le comte et la comtesse de Charolais vont s'installer au Quesnoy. Conséquence du grave dissentiment qui vient d'éclater entre l'Asseuré et son héritier. Sans rompre tout à fait avec son père, sans renoncer surtout à s'occuper des affaires du pays, Charles a résolu de vivre en dehors de la Cour. Le château du Quesnoy, résidence des anciens comtes de Hainaut, devient sa demeure de prédilection. Il y abrite son amour conjugal. C'est au Quesnoy que s'écoulent les premières années de Marie.

En 1461, Louis XI est devenu roi. Les rapports n'ont pas tardé à se gâter entre lui et le comte de Charolais. Celui-ci, au Quesnoy, se sent trop à portée de son royal cousin. Au mois de septembre 1463, il quitte cette résidence pour aller assumer les fonctions de gouverneur de la Hollande. Le ménage Charolais va se fixer à Gorcum. Marie — elle a un peu plus de six ans — n'accompagne pas ses parents dans ce déplacement. Les Gantois ont réclamé la faveur « d'avoir en garde » la fille de leur seigneur. Faveur dont ils voudraient faire un privilège. Le Téméraire se plaindra, un jour, de ce que « quant il faisoit quérir sa très noble fille devers luy à Bruxelles, à peine icelle pouvoit-il ravoïr ». Le palais ducal de *Ten Walle* devient la résidence de la jeune Marie.

*Ten Walle*, comme les deux autres palais ducaux de Bruges et de Bruxelles, formait un complexe, comprenant des constructions séparées les unes des autres (au *Prinsenhof*, à Bruges, le comte de Charolais a son habitation privée). Cette résidence avait été acquise par Louis de Male et restaurée par Philippe l'Asseuré (1). Elle conservait l'allure d'un manoir féodal. Le logis principal ne comptait pas moins de trois cents chambres, toutes pourvues, précise Van Vaernewyck, d'un foyer et fermées d'une

---

(1) Elle se trouvait sur l'emplacement de l'actuelle Prinsenhofstraat. C'est dans ce château que naîtra Charles-Quint.

porte à serrure. L'ensemble des constructions était entouré d'un large fossé intérieur d'où émergeait une île, royaume des cygnes. Le tout clos de hauts murs épais et crénelés. C'est dans ce palais que l'héritière de Bourgogne passera la majeure partie de son existence. Elle le quittera, cependant, après son mariage, — chassée, sans doute, par les mauvais souvenirs des journées révolutionnaires de 1477, — pour aller habiter le *Prinsenhof* de Bruges.

L'enfance n'intéresse pas les chroniqueurs du temps. Elle se situe, pour eux, dans un monde privé, en marge des manifestations de la vie publique qui, seules, valent, à leurs yeux, d'être rapportées. Les chroniqueurs sont, avant tout, des écrivains politiques. De là vient que nous ne connaissons guère d'anecdotes relatives à l'enfance de Marie de Bourgogne, pas plus, d'ailleurs, qu'à celle du Téméraire ou de l'Assuré.

Elevée en dehors du milieu même de la Cour (pendant les dernières années de sa vie, c'est à Bruxelles, surtout, que séjourne le duc Philippe), Marie dut connaître une enfance relativement libre. L'éducation des enfants d'alors — même celle des enfants princiers — ne comportait, du reste, ni rigidité, ni contrainte. Pour partager ses jeux, on donna à Marie des « enfants d'honneur » : cousins, cousines et rejetons de familles nobles.

Quant aux jeux, ils ne manquaient pas. Dans une poésie de Froissart, — qui écrit à la fin du siècle précédent, — une longue énumération de jeux permet d'inférer que, pour l'esprit inventif, les enfants de ce temps-là dépassaient les nôtres. Si l'on retrouve, dans cette énumération, le jeu de barres, la toupie, la chasse aux papillons (nous savons, d'autre part, par un extrait des Archives du Nord, que le futur Téméraire jouait au cheval de bois), on en découvre d'autres dont on ne parvient guère à imaginer ce qu'ils représentaient : les jeux de havot, de la sottte buirette, du trotto merlot, de l'ostés-moi de Colinet. D'après Pontus Heuterus, historien belge qui écrit au XVI<sup>e</sup> siècle, auteur d'un *Elogium Mariæ Burgundæ*, Marie, enfant, aurait préféré à tous les jeux celui du « petit voleur ». Même les parents princiers ne dédaignaient pas de s'occuper eux-mêmes des « joyeux esbattements » de leur progéniture. On voit une Marguerite de Flandre faire l'emplette de « huit lignes à peschier le poisson pour divertir ses enfants ». Une autre fois, elle achète à son fils Antoine, le futur duc de Brabant, « une trompe et quatre flages (flageolets) ». Peut-être Marie, à l'instar de celui qui sera son illustre petit-fils, Charles-Quint, reçut-elle, pour ses étrennes, « un chariot painct de plaisantes painctures », à moins que

ce ne fût un traîneau « fait en forme de navire, avec mâts, cordes, étendards et bannières ».

Les animaux rares étaient, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, à la mode. Que l'on songe à la ménagerie de Gaston Phébus ! Louis XI aura deux passions : la France et les lévriers. Il lui arrivera d'échanger un prisonnier de marque contre un lévrier de Flandre. Par une lettre de Maximilien, l'époux de Marie, nous apprenons que le lévrier que celle-ci aimait entre tous dormait dans la chambre de sa maîtresse. Sans doute, possédait-elle aussi un dogue noir de Saint-Hubert, autre race réputée des pays de par deçà. Nous savons, en tous cas, que Marie avait sa petite ménagerie privée, composée de singes et de perroquets (sa grand-mère Isabelle les lui faisait envoyer par les comptoirs portugais d'Afrique). Elle reçut, un jour, d'un ambassadeur vénitien, un perroquet avec trois cages assorties. C'est d'un perroquet encore que lui fait cadeau le duc Sigismond d'Autriche, lorsqu'il vient, en 1469, au château de Hesdin, négocier avec le duc Charles la cession de ses domaines d'Alsace. Et ce perroquet joue même un rôle dans la littérature. C'est lui que, sous le nom d'*Esprit Vermeil*, Jean Lemaire de Belges fait converser, aux Champs-Elysées, avec l'*Amant Vert*, le perroquet de Marguerite d'Autriche :

*Si te dirai, puisqu'amour m'y semond (invite),  
Comment, jadis, l'archiduc Sigismond,  
Oncle à César Maximilianus,  
Me tint bien cher en ses plaisirs menus,  
Et tant prisa ma gentillesse gaie,  
Que pour don riche, ému d'amitié vraie,  
Il m'envoya à très haute princesse  
Pour lors vivant, de Bourgogne duchesse.*

*Ta dame et mère, l'aimable Marie  
Dont le trépas fit mainte âme marrie,  
Laquelle aima d'amour très singulière  
Mon caquet doux, ma couleur nouvelière,  
Puis, en la fin, pleura la mort dolente  
Que je reçus par l'œuvre violente  
Des cruels dents d'une fière genette.*

Le palais de *Ten Walle*, comme ceux de Bruges et de Bruxelles, ont chacun « une ménagerie attenante ». On imagine l'intérêt que la jeune Marie peut prendre aux mœurs et ébats des lions, léopards, éléphants, ours, chameaux qui en sont les hôtes. Mais, peut-être, l'ardente ama-

zone que fut très tôt l'héritière de Bourgogne se dirige-t-elle plus volontiers du côté des écuries ?

Dans l'enceinte des domaines ducaux, un espace est réservé aux jardins. Nous retrouvons Marie qui se promène dans les étroits sentiers tracés au cordeau, entre les parterres bordés de buis et plantés de lavandes, de romarins, de rosiers, de giroflées, de marjolaines. C'est de tels jardins qu'au siècle suivant, Grimani dira « qu'ils sont surtout des essais pour rendre la paix sereine des coins tranquilles du pays flamand ». Le potager les prolonge. Les « légumiers » ou jardiniers de par deçà sont les plus experts. La reine d'Angleterre, Catherine d'Aragon, en fera venir dans son pays pour y planter les choux, carottes, artichauts, salades : autant de légumes qui, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, sont encore inconnus en Angleterre, alors qu'ils font, depuis longtemps déjà, l'orgueil des jardins flamands.

Les *Itinéraires* bourguignons de M. Vander Linden, signalent la présence de la jeune Marie à Saint-Josse-de-Nouye (1). Il y a là une habitation de plaisance que l'Asseuré, après qu'il s'en est rendu acquéreur, a fait agrandir (2). Elle est située au bord d'un vaste étang, alimenté par le Maelbeek. De Bruxelles, son propriétaire vient s'y baigner. Il y « festoye » des amis de choix, sans oublier les gentes dames. Les coteaux qui entourent cette résidence sont plantés de vignobles; le vin en est recherché pour ses vertus curatives (3). On l'appelle « le vin du miracle ». Charles le Téméraire — le fait est à relever — ordonna que ce vin fût réservé aux malades.

A la paix campagnarde de Saint-Josse-de-Nouye, Mademoiselle de Bourgogne préfère-t-elle la fête perpétuelle qu'est la vie au château de Hesdin ? Hesdin, c'est le Versailles bourguignon, une création de ce prince de la Renaissance que fut, avant la lettre, Philippe l'Asseuré. Son fils délaissera quelque peu cette résidence qui convenait mieux à un diplomate jouisseur qu'à un ascétique guerrier. Hesdin était célèbre par ses « engins d'esbattement » ; toute une mécanique théâtrale, que nous décrirons dans un chapitre suivant. Une autre curiosité du château était son horloge : une horloge à roues, contrepoids et sonneries, d'un mécanisme à ce point délicat et compliqué qu'elle exigeait, pour elle

(1) L'actuel faubourg bruxellois : Saint-Josse-ten-Noode. On n'est pas d'accord sur l'étymologie flamande, ni sur la signification de ce nom, soit qu'il vienne de *noede* (nu), ou de *noye* (ennui).

(2) L'emplacement de cette résidence se trouve entre l'actuelle chaussée d'Etterbeek et la rue du Cardinal.

(3) Rappelons qu'au moyen âge, la vigne fut cultivée sur tout l'actuel territoire de la Belgique; mais elle ne produisait, en général, qu'un vin aigre.

Houthem, lieu de son prétendu martyre (1). Cette nuit de vigile était devenue, pour les porteurs de la châsse, « cette garçonnaille mauvaise », une nuit de ripailles. A leur entrée à Gand, ils abattent, Marché aux Grains, aux cris de « à bas la cueillotte ! », la maisonnette où se percevait l'accise sur le blé. « Et soudainement, raconte Chastellain, en tous les carrefours prochains, le peuple s'esmut; et alors tout ce qui avoit le courage mutin, et ce qui s'estoit tenu en recel de peur de la justice, prestement tout courut aux armes ».

Charles et sa fille sont à table, chez un riche bourgeois de la ville. Le duc veut se précipiter. Le sire de la Gruuthuse l'en dissuade. Il s'offre à aller parlementer avec les émeutiers, assemblés, à présent, sur le Marché du Vendredi, « à hacques et à macques, tout cousus en fer et à hautes bannières levées ». Ceux-ci déclarent ne pas en vouloir à leur prince, mais à « certains hommes de la ville », aux échevins notamment, « qui desrobent monseigneur et nous, et endorment monseigneur en bourdes et en faux donner à entendre ». Ils refusent de se disperser avant qu'il ait été fait droit à leurs revendications.

Le duc décide de se rendre en personne au Marché du Vendredi, après avoir, au préalable, fait reconduire Marie à *Ten Walle*. Il est accompagné de quelques seigneurs de la Cour, de membres de son conseil et d'un petit nombre d'archers. Il est vêtu d'une robe noire et tient un bâton à la main. Sur la place, « les gens armés croissoient et se multiplioient que c'estoit une horreur ». L'un des émeutiers ne se rangeant pas assez vite sur son passage, le duc ne se retient pas de le frapper de son bâton. L'homme tourne sa pique vers lui. L'instant est critique. « Il n'y avoit noble homme, écrit encore Chastellain, qui ne tremblast de peur et n'eust voulu estre en Inde pour sauveté de sa vie ». Le duc l'échappera grâce à l'intervention des métiers « conservateurs » : bateliers, bouchers, poissonniers.

Le voici à la fenêtre de *Tooghuis*. Il a devant lui « une multitude de faces en bacinets enrouilliés ». Il leur parle en flamand, promet de leur accorder tout ce qui lui sera possible, son honneur sauf.

A ce moment, surgit à ses côtés « un grand rude vilain, outragieux et fier » : Hoste Bruneel. Frappant le rebord de la fenêtre au moyen « d'un gantelet de noir fer vernissé », le tribun impose silence à la foule. Il l'excite à exiger, sur-le-champ, la suppression de la cueillotte.

(1) D'après M. F.-L. Ganshof (*La Flandre sous les premiers comtes*), ce saint Liévin ne serait qu'un saint « apocryphe », inventé, au XI<sup>e</sup> siècle, par les moines de Saint-Bavon, pour faire concurrence aux moines de Saint-Pierre, plus riches qu'eux en reliques.

la punition des concussionnaires, la restitution des privilèges d'avant 1453. On l'acclame.

Que peut faire le Téméraire au milieu de cette ville en émeute ? Il rentre à *Ten Walle*. « Il fit tout armer et veiller ceste nuit en sa maison, de peur d'inconvénient ». Il a principalement souci de sa fille. « Il craignoit qu'on ne la detenist par force et par contregage jusqu'à tant qu'il auroit tout consenti et accordé ce que l'on voudroit avoir ». Il projette de la faire sortir de Gand, à la dérobee. Mais les portes de la ville sont gardées.

Les gens du duc, dont le chancelier Pierre de Goux, lui conseillent de céder à la force. « Il se convenroit donc à ployer envers ces vilains et leur accorder tout ce qu'ils voudroient ». Charles dut également, semble-t-il, consentir à laisser sa fille à Gand. Le 1<sup>er</sup> juillet, il quitte la ville, plein d'un ressentiment dont les Gantois ne tarderont pas à éprouver les effets.

Marie vient d'avoir un avant-goût de son métier de souveraine. Dix ans plus tard, sur ce même Marché du Vendredi, elle retrouvera ces mêmes « faces en bacinets enrouilliés », mais tournées, cette fois, contre elle.

